**Arguments dualistes**

**Arguments indirects à partir d’une propriété distinctive**

**Leibniz :** On est obligé d’ailleurs de confesser que la *Perception* et ce qui en dépend est *inexplicable par des raisons mécaniques*, c’est-à-dire par les figures et par les mouvements. En feignant qu’il y ait une machine, dont la structure fasse penser, sentir, avoir perception, on pourra la concevoir agrandie en sorte qu’on y puisse entrer comme dans un moulin. Et cela posé, on ne trouvera en la visitant au-dedans que des pièces qui se poussent les unes les autres, et jamais de quoi expliquer une perception. Ainsi, c’est dans la substance simple et non dans le composé ou dans la machine qu’il la faut chercher. Aussi n’y a-t-il que cela qu’on puisse trouver dans la substance simple, c’est-à-dire les perceptions et leurs changements. C’est en cela seul aussi que peuvent consister toutes les actions internes des substances simples (*Monadologie* §17)

**Descartes** (Méditation VI, AT IX, 68): Il y a une grande différence entre l’esprit et le corps, en ce que le corps, de sa nature, est toujours divisible, et que l’esprit est entièrement indivisible. Car en effet, lorsque je considère mon esprit, c’est-à-dire moi-même en tant que je suis seulement une chose qui pense, je n’y puis distinguer aucunes parties, mais je me conçois comme une chose seule et entière. Et quoique tout l’esprit semble être uni à tout le corps, toutefois un pied, ou un bras, ou quelqu’autre partie étant séparée de mon corps, il est certain que pour cela il n’y aura rien de retranché de mon esprit. Et les facultés de vouloir, de sentir, de concevoir, etc. ne peuvent pas proprement être dites ses parties : car le même esprit s’emploie tout entier à vouloir, et aussi tout entier à sentir, à concevoir, etc. Mais c’est tout le contraire dans les choses corporelles ou étendues : car il n’y en a pas une que je ne mette aisément en pièces par ma pensée, que mon esprit ne divise fort facilement en plusieurs parties et par conséquent que je ne connaisse être divisible. Ce qui suffirait pour m’enseigner que l’esprit ou l’âme de l’homme est entièrement différente du corps, si je ne l’avais déjà d’ailleurs assez repris.

**Thomas d’Aquin** *Somme de théologie* I, q. 75, a. 2 : Il est nécessaire de dire que ce qui est le principe de l’opération intellectuelle, que nous appelons âme de l’homme, est un principe incorporel et subsistant. Il est manifeste, en effet, que l’homme peut connaître par l’intellect la nature de tous les corps. Or, ce qui peut connaître quelque chose ne doit rien en avoir dans sa propre nature: ce qui serait naturellement en lui empêcherait la connaissance des autres choses; tout comme nous voyons que la langue du malade qui est chargée d’humeur bilieuse et amère ne peut pas percevoir quelque chose de doux, mais tout lui semble amer. Par conséquent, si le principe intellectuel avait en soi la nature d’un corps, il ne pourrait pas connaître tous les corps. Or, tout corps a une nature déterminée. Il est donc impossible que le principe intellectuel soit un corps.

Et de la même façon, il est impossible qu’il pense par un organe corporel: car la nature déterminée de cet organe corporel empêcherait aussi la connaissance de tous les corps; de même que si une couleur déterminée n’est pas seulement dans la pupille mais dans un vase de verre, le liquide qui y est versé semble de la même couleur.

 Le principe intellectuel, que nous appelons esprit ou intellect, a donc une opération par soi, à laquelle le corps n’a pas de part. Or, rien ne peut opérer par soi, sinon ce qui subsiste par soi. En effet, seul ce qui est un étant en acte peut opérer, c’est pourquoi une chose agit selon la manière dont elle est. C’est pourquoi nous ne disons pas que c’est la chaleur qui chauffe, mais que c’est le <corps> chaud. Reste donc que l’âme humaine, appelée intellect ou esprit, est quelque chose d’incorporel et de subsistant.

**Arguments directs fondés sur la possibilité de la séparation ou la nécessité de l’identité**

**Descartes (**Méditation VI § 15, cf. *Principes* I, 60)Et premièrement, parce que je sais que toutes les choses que je conçois clairement et distinctement, peuvent être produites par Dieu telles que je les conçois, il suffit que je puisse concevoir clairement et distinctement une chose sans une autre, pour être certain que l’une est distincte ou différente de l’autre, parce qu’elles peuvent être posées séparément, au moins par la toute puissance de Dieu ; et il n’importe pas par quelle puissance cette séparation se fasse, pour m’obliger à les juger différentes. Et partant, de cela même que je connais avec certitude que j’existe, et que cependant je ne remarque point qu’il appartienne nécessairement aucune autre chose à ma nature ou à mon essence, sinon que je suis une chose qui pense, je conclus fort bien que mon essence consiste en cela seul, que je suis une chose qui pense, ou une substance dont toute l’essence ou la nature n’est que de penser. Et quoique peut-être (ou plutôt certainement, comme je le dirai tantôt) j’ai un corps auquel je suis très étroitement conjoint ; néanmoins, parce que d’un côté j’ai une claire et distincte idée de moi-même, en tant que je suis seulement une chose qui pense et non étendue, et que d’un autre j’ai une idée distincte du corps en tant qu’il est seulement une chose étendue et qui ne pense point, il est certain que ce moi, c’est-à-dire mon âme, par laquelle je suis ce que je suis, est entièrement et véritablement distincte de mon corps, et qu’elle peut être ou exister sans lui.

(Réponses aux secondes objections, exposé géométrique, proposition quatrième) L’âme et le corps sont réellement distincts

Démonstration

Tout ce que nous concevons clairement peut être fait par Dieu en la manière que nous le concevons (…)

Mais nous concevons clairement l’esprit, c’est-à-dire une substance qui pense, sans le corps, c’est-à-dire sans une substance étendue (…) ; et d’autre part nous concevons aussi clairement le corps sans l’esprit (ainsi que chacun l’accorde facilement)

Donc, au moins par la toute-puissance de Dieu, l’esprit peut être sans le corps, et le corps sans l’esprit.

Maintenant les substances qui peuvent être l’une sans l’autre sont réellement distinctes (par la définition 10)

Or est-il que l’esprit et le corps sont des substances (par les définitions 5, 6 et 7) qui peuvent être l’une sans l’autre (comme je viens de le prouver)

Donc l’esprit et le corps sont réellement distincts.

Définition 5. Toute chose dans laquelle réside immédiatement, comme dans son sujet, ou par laquelle existe quelque chose que nous concevons, c’est-à-dire quelque propriété qualité, ou attribut, dont nous avons en nous une réelle idée, s’appelle Substance. Car nous n’avons point une autre idée de la substance précisément prise, sinon qu’elle est une chose dans laquelle réside formellement, ou éminemment, ce que nous concevons, ou ce qui est objectivement dans quelqu’une de nos idées, d’autant que la lumière naturelle nous enseigne que le néant ne peut avoir aucun attribut réel.

Définition 6. La substance, dans laquelle réside immédiatement la pensée, est ici appelée *Esprit*. (…)

Définition 7. La substance, qui est le sujet immédiat de l’extension et des accidents qui présupposent l’extension, comme de la figure, de la situation, du mouvement local, etc., s’appelle *Corps*. (…)

Définition 10. deux substances sont dites être distinguées réellement, quand chacune d’elles peut exister sans l’autre.

**Discussion**

**Hobbes**: Je suis une chose qui pense. C’est fort bien dit car, de ce que je pense, ou de que j’ai une idée, soit en veillant, soit en dormant, l’on infère que je suis pensant : car ces deux choses, *Je pense et je suis pensant*, signifient la même chose. De ce que je suis pensant, il s’ensuit que *je suis*, parce que ce qui pense n’est pas rien. Mais où notre auteur ajoute : *c’est-à-dire un esprit, une âme, un entendement, une raison*, de là naît un doute. Car ce raisonnement ne me semble pas bien déduit, de dire : *je suis pensant*, donc *je suis une pensée*; ou bien *je suis intelligent*, donc *je suis un entendement*. Car de la même façon je pourrais dire : *je suis promenant*, donc *je suis une promenade*. Monsieur Descartes prend donc la chose intelligente et l’intellection, qui en est l’acte, pour une même chose ; ou du moins il dit que c’est la même chose qui entend et l’entendement, qui est une puissance ou faculté d’une chose intelligente. Néanmoins tous les philosophes distinguent le sujet de ses facultés et de ses actes, c’est-à-dire de ses propriétés et de ses essences, car c’est autre chose que la chose même *qui est*, et autre chose que son *essence*. Il se peut donc faire qu’une chose qui pense soit le sujet de l’esprit, de la raison, ou de l’entendement, et partant, que ce soit quelque chose de corporel, dont le contraire est pris, ou avancé, et n’est pas prouvé. Et néanmoins c’est en cela que consiste le fondement de la conclusion qu’il semble que Monsieur Descartes veuille établir. (Troisièmes objections, objection seconde)

**Descartes**: Où j’ai dit : *c’est-à-dire un esprit, une âme, une raison, etc.*, je n’ai point entendu par ces noms les seules facultés, mais les choses douées de la faculté de penser, comme par les deux premiers on a coutume d’entendre, et assez souvent aussi par les deux derniers : ce que j’ai si souvent expliqué, et en termes si exprès, que je ne vois pas qu’il y ait lieu d’en douter.

Et il n’y a point ici de rapport ou de convenance entre la promenade et la pensée, parce que la promenade n’est jamais prise autrement que pour l’action même ; mais la pensée se prend quelquefois pour l’action, quelquefois pour la faculté, et quelquefois pour la chose en laquelle réside cette faculté.

Et je ne dis pas que l’intellection et la chose qui entend soient une même chose, non pas même la chose qui entend et l’entendement, si l’entendement est pris pour une faculté, mais seulement lorsqu’il est pris pour la chose même qui entend. Or j’avoue franchement que pour signifier une chose ou une substance, laquelle je voulais dépouiller de toutes les choses qui ne lui appartiennent point, je me suis servi de termes autant simples et abstraits que j’ai pu, comme au contraire ce philosophe, pour signifier la même substance, en emploie d’autres forts concrets et composés, à savoir ceux de sujet, de matière et de corps, afin d’empêcher, autant qu’il peut, qu’on ne puisse séparer la pensée d’avec le corps. Et je ne crains pas que la façon dont il se sert, qui est de joindre ainsi plusieurs choses ensemble, soit trouvée plus propre pour parvenir à la connaissance de la vérité, qu’est la mienne, par laquelle je distingue, autant que je puis, chaque chose. (…)

*Il se peut faire*, dit-il, *qu’une chose qui pense soit quelque chose de corporel, dont le contraire est pris et n’est pas prouvé*. Tant sen faut. Je n’ai point avancé le contraire et ne m’en suis en façon quelconque servi pour fondement, mais je l’ai laissé entièrement indéterminé jusqu’à la sixième Méditation, dans laquelle il est prouvé.

En après, il dit fort bien *que nous ne pouvons concevoir aucun acte sans son sujet, comme la pensée sans une chose qui pense, parce que la chose qui pense n’est pas un rien*; mais c’est sans aucune raison, et contre toute bonne logique, et même contre la façon ordinaire de parler, qu’il ajoute *que de là il semble suivre qu’une chose qui pense est quelque chose de corporel*; car les sujets de tous les actes sont bien à la vérité entendus comme étant des substances (ou si vous voulez, comme des matières, à savoir des matières métaphysiques), mais non pas pour cela comme des corps.

A contraire, tous les logiciens, et presque tout le monde avec eux, ont coutume de dire qu’entre les substances, les unes sont spirituelles, et les autres corporelles. Et je n’ai prouvé autre chose par l’exemple de la cire, sinon que la couleur, la dureté, la figure, etc., n’appartiennent point à la raison formelle de la cire ; c’est-à-dire qu’on peut concevoir tout ce qui se trouve nécessairement dans la crie, sans avoir besoin pour cela de penser à elles. Je n’ai point aussi parlé en ce lieu-là de la raison formelle de l’esprit, ni même de celle du corps. (…)

Il est certain que la pensée ne peut pas être sans une chose qui pense, et en général aucun accident ou aucun acte ne peut être sans une substance de laquelle il soit l’acte. Mais d’autant que nous ne connaissons pas la substance immédiatement par elle-même, mais seulement parce qu’elle est le sujet de quelques actes, il est fort convenable à la raison, et l’usage même le requiert, que nous appelions de divers noms ces substances que nous connaissons être les sujets de plusieurs actes ou accidents entièrement différents, et qu’après cela nous examinions si ces divers noms signifient des choses différentes, ou une seule et même chose.

Or il y a certains actes que nous appelons *corporels*, comme la grandeur, la figure, le mouvement, et toutes les autres choses qui ne peuvent être conçues sans une extension locale, et nous appelons du nom de *corps* la substance en laquelle ils résident ; et on ne peut pas feindre que ce soit une autre substance qui soit le sujet de la figure, une autre qui soit le sujet du mouvement local, etc. tous lesquels conviennent entre eux, en ce qu’ils présupposent l’étendue. En après, il y a d’autres actes que nous appelons *intellectuels (cogitativos)*, comme entendre, vouloir, imaginer, sentir, etc. tous lesquels conviennent entre eux en ce qu’ils ne peuvent être sans pensée, ou perception, ou conscience et connaissance ; et la substance en laquelle ils résident, nous disons que c’est une chose qui pense, ou *un esprit*, ou de quelque autre nom que nous veuillons l’appeler, pourvu que nous ne la confondions point avec la substance corporelle, d’autant que les actes intellectuels n’ont aucune affinité avec les actes corporels, et que la pensée, qui est la raison commune en laquelle ils conviennent, diffère totalement de l’extension, qui est la raison commune de deux autres. Mais après que nous avons formé deux concepts clairs et distincts de ces deux substances, il est aisé de connaître, par ce qui a été dit en la sixième Méditation, si elles ne sont qu’une même chose, ou si elles en sont deux différentes.

**Arnauld :** Posons que quelqu’un sache que l’angle au demi-cercle est droit, et partant, que le triangle fait de cet angle et du diamètre du cercle est rectangle ; mais qu’il doute et ne sache pas encore certainement, voire même qu’ayant été déçu par quelque sophisme, il nie que le carré de la base d’un triangle rectangle soit égal aux carrés des côtés, il semble que, par la même raison que propose Monsieur Descartes, il doive se confirmer dans son erreur et fausse opinion. Car, dira-t-il, je connais clairement et distinctement que ce triangle est rectangle ; je doute néanmoins que le carré de sa base soit égal aux carrés des côtés ; donc il n’est pas de l’essence de ce triangle que le carré de sa base soit égal aux carrés des côtés. (...) Je ne vois pas ce que l’on peut ici répondre, si ce n’est que cet homme ne connaît pas clairement et distinctement la nature du triangle rectangle. Mais d’où puis-je savoir que je connais mieux la nature de mon esprit, qu’il connaît celle de ce triangle ? Car il est aussi assuré que le triangle au demi-cercle a un angle droit, ce qui est la notion du triangle rectangle, que je suis assuré que j’existe, de ce que je pense. (...) pourquoi peut-être ne me trompé-je pas aussi, en ce que je pense que rien autre chose n’appartient à ma nature (que je sais certainement et distinctement être une chose qui pense), sinon être une chose qui pense ? vu que peut-être il est aussi de mon essence, que je sois une chose étendue. (Quatrièmes objections, p. 638–639).

**Descartes :** pour ce qui est de cet exemple, il diffère en plusieurs façons de la chose proposée. Car, *premièrement*, encore que peut-être par un triangle on puisse entendre une substance dont la figure est triangulaire, certes la propriété d’avoir le carré de la base égal au carré des côtés, n’est pas une substance, et partant, chacune de ces deux choses ne peut pas être entendue comme une chose complète, ainsi que le sont l’*esprit* et le *corps*. Et même cette propriété ne peut pas être entendue comme une chose, au même sens que j’ai dit *que c’est assez que je puisse concevoir une chose* (c’est à savoir une chose complète) *sans une autre, etc.*, …

*En second lieu*, encore que nous puissions clairement et distinctement concevoir que le triangle au demi-cercle est rectangle, sans apercevoir que le carré de sa base est égal aux carrés des côtés, néanmoins nous ne pouvons pas concevoir ainsi clairement un triangle duquel le carré de la base soit égal au carré des côtés, sans que nous apercevions en même temps qu’il est rectangle ; mais nous concevons clairement et distinctement l’esprit sans le corps, et réciproquement le corps sans l’esprit.

*En troisième lieu*, encore que le concept ou l’idée du triangle inscrit au demi-cercle puisse être telle, qu’elle ne contienne point l’égalité, qui est entre le carré de la base et les carrés des côtés, elle ne peut pas néanmoins être telle, que l’on conçoive que nulle proportion qui puisse être entre le carré de la base et les carrés des côtés n’appartient à ce triangle ; et partant, tandis que l’on ignore quelle est cette proportion, on n’en peut nier aucune que celle qu’on connaît clairement ne lui point appartenir, ce qui ne peut jamais être entendu de la proportion d’égalité qui est entre eux.

Mais il n’y a rien de contenu dans le concept du corps de ce qui appartient à l’esprit, et réciproquement dans le concept de l’esprit rien n’est compris de ce qui appartient au corps.

C’est pourquoi, bien que j’aie dit *que c’est assez que je puisse concevoir clairement et distinctement une chose sans une autre, etc.,*  on ne peut pour cela former cette mineure : *or est-il que je conçois clairement et distinctement que ce triangle est rectangle, encore que je doute ou que je nie que le carré de sa base soit égal aux carré des côtés, etc.*

Premièrement, parce que la proportion qui est entre le carré de la base et les carrés des côtés n’est pas une chose complète.

Secondement, parce que cette proportion d’égalité ne peut être clairement entendue que dans le triangle rectangle.

Et en troisième lieu, parce que nul triangle ne peut être distinctement conçu, si on nie la proportion qui est entre les carrés de ses côtés et de sa base.

*Annexe*

*[Démonstration rapide de la distinction]*

quoique peut-être il y ait en moi plusieurs choses que je ne connais pas encore (comme en effet je supposais en ce lieu-là que je ne savais pas encore que l’esprit eût la force de mouvoir le corps, ou de lui être substantiellement uni), néanmoins, d’autant que ce que je connais être en moi me suffit pour subsister avec cela seul, je suis assuré que Dieu me pouvait créer sans les autres choses que je ne connais pas encore, et partant, que ces autres choses n’appartiennent point à l’essence de mon esprit.

*[Essence]*

Car il me semble qu’aucune des choses sans lesquelles un autre peut être, n’est comprise en son essence ; et encore que l’esprit soit de l’essence de l’homme, il n’est pas néanmoins, à proprement parler, de l’essence de l’esprit, qu’il soit uni au corps humain.

*[Explication de l’inférence à la distinction à partir de l’abstraction]*

Il faut aussi que j’explique ici quelle est ma pensée, lorsque je dis *qu’on ne peut pas inférer une distinction réelle entre deux choses, de ce que l’une est conçue sans l’autre par une abstraction de l’esprit qui conçoit la chose imparfaitement, mais seulement, de ce que chacune d’elles est conçue sans l’autre pleinement, ou comme une chose complète*.

*[- conception pleine : de la chose complète]*

Car, je n’estime pas qu’une connaissance entière et parfaite de la chose soit ici requise, comme le prétend Monsieur Arnauld ; mais il y a en cela cette différence, qu’afin qu’une connaissance soit entière et parfaite, elle doit contenir en soit toutes et chacunes les propriétés qui sont dans la chose connue. Et c’est pour cela qu’il n’y a que Dieu seul qui sache qu’il a les connaissances entières et parfaites de toutes les choses.

Mais quoiqu’un entendement créé ait peut-être en effet les connaissances entières et parfaites de plusieurs choses, néanmoins jamais il ne peut savoir qu’il les a si Dieu même ne lui révèle particulièrement. Car, pour faire qu’il ait une connaissance pleine et entière de quelque chose, il est seulement requis que la puissance de connaître qui est en lui égale cette chose, ce qui se peut faire aisément ; mais pour faire qu’il sache qu’il a une telle connaissance, ou bien que Dieu n’a rien mis de plus dans cette chose que ce qu’il en connaît, il faut que, par sa puissance de connaître, il égale la puissance infinie de Dieu, ce qui est entièrement impossible.

Or, pour connaître la distinction réelle qui est entre deux choses, il n’est pas nécessaire que la connaissance que nous avons de ces choses soit entière et parfaite, si nous ne savons en même temps qu’elle est telle ; mais nous le pouvons jamais savoir, comme je viens de prouver ; donc il n’est pas nécessaire qu’elle soit entière et parfaite.

(…)

Ainsi, quand j’ai dit qu’il fallait concevoir *pleinement* une chose, ce n’était pas dans mon intention de dire que notre conception devait être entière et parfaite, mais seulement, qu’elle devait être assez distincte, pour savoir que cette chose était *complète*.

*[Deux demandes*

*1° ce que c’est qu’une chose complète]*

par une *chose complète*, je n’entends autre chose qu’une substance revêtue des formes, ou attributs, qui suffisent pour me faire connaître qu’elle est une substance.

Car, comme j’ai déjà remarqué ailleurs, nous ne connaissons point les substances immédiatement, par elles-mêmes ; mais de ce que nous apercevons quelques formes, ou attributs, qui doivent être attachées à quelque chose pour exister, nous appelons du nom de *substance* cette chose à laquelle ils sont attachés.

Que si, après cela, nous voulions dépouiller cette même substance de tous ces attributs qui nous la font connaître, nous détruirions toute la connaissance que nous en avons, et ainsi, nous pourrions bien à la vérité dire quelque chose de la substance, mais tout ce que nous en dirions ne consisterait qu’en paroles, desquelles nous ne concevrions pas clairement et distinctement la signification.

Je sais bien qu’il y a des substances qu’on appelle vulgairement *incomplètes ;* mais si on les appelle ainsi pace que de soi elles ne peuvent pas subsister toues seules et sans êtes soutenues par d’autres choses, je confesse qu’il me semble qu’en cela il y a de l contradiction, qu’elles soient des substances, c’est-à-dire des choses qui ne peuvent pas subsister par soi. Il est vrai qu’en un autre sens on les peut appeler incomplètes, non qu’elle aient rien d’incomplet en tant qu’elles sont des substances, mais seulement en tant qu’elles se rapportent à quelqu’autre substance avec laquelle elles composent un tout par soi et distinct de tout autre.

Ainsi la main est une substance incomplète, si vous la rapportez à tout le corps dont elle est partie ; mais si vous la considérez toute seule, elle est une substance complète. Et pareillement l’esprit et le corps sont des substances incomplètes, lorsqu’ils sont rapportés à l’homme qu’ils composent ; mais étant considérés séparément, ils sont des substances complètes. (…)

[Argument du triangle, cf. plus haut]

*[2° comment on passe de la conception claire et distincte d’une chose sans une autre à la distinction]*

La notion de *la substance* est telle, qu’on la conçoit comme une chose qui peut exister par soi-même, c’est-à-dire sans le secours d’une autre substance, et qu’il n’y a jamais eu personne qui ait conçu deux substances par deux différents concepts, qui n’ait jugé qu’elle étaient réellement distinctes.

C’est pourquoi, si je n’eusse point cherché de certitude plus grande que la vulgaire, je me fusse contenté d’avoir montré, en la seconde Méditation, que l’*esprit* est conçu comme une chose subsistante, quoiqu’on ne lui attribue rien de ce qui appartient au corps, et qu’en même façon le corps est conçu comme une chose subsistante, quoiqu’on ne lui attribue rien de ce qui appartient à l’esprit. Et je n’aurais rien ajouté davantage pour prouver que l’esprit est réellement distingué du corps, d’autant que vulgairement nous nous jugeons que toutes les choses sont en effet, et selon la vérité, telles qu’elles paraissent à notre pensée.

Mais d’autant qu’entre ces doutes hyperboliques que j’ai proposés dans ma première Méditation, celui-ci en était un, à savoir, que je ne pouvais être assuré *que les choses fussent en effet, et selon la vérité, telles que nous le concevons,* tandis que je supposais que je ne connaissais pas l’auteur de mon origine, tout ce que j’ai dit de Dieu et de la vérité, dans la troisième, quatrième et cinquième Méditation, sert à cette conclusion de la réelle distinction de l’*esprit* d’avec le *corps*, laquelle enfin j’ai achevé dans la sixième.

*Je conçois fort bien, dit Monsieur Arnauld, la nature du triangle inscrit dans le demi-cercle, sans que je sache que le carré de sa base est égal aux carrés des côtés.*  A quoi je réponds que ce triangle peut véritablement être conçu, sans que l’on pense à la proportion qui est entre le carré de s base et les carrés de ses côtés, mais qu’on ne peut pas concevoir que cette proportion doive être niée de ce triangle, c’est-à-dire qu’elle n’appartienne point à la nature de ce triangle ; et qu’il n’en est pas ainsi de l’esprit ; parce que non seulement nous concevons qu’il est sans le corps, mais aussi nous pouvons nier qu’aucune des choses qui appartiennent au corps, appartienne à l’esprit ; car c’est le propre et la nature des substances de s’exclure mutuellement l’une de l’autre.